

Objet : CAPN C

Monsieur le Président,

Les annonces du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques ne sont pas à la hauteur des attentes et des enjeux.

Le gouvernement ne répond pas à la crise et au manque d'attractivité des services publics, pas plus qu'aux inquiétudes des agents.

Les quelques mesures positives (hausse de la prise en charge des transports en commun, revalorisation des frais de missions) sont insuffisantes et ne peuvent masquer notre profonde déception après ce rendez-vous manqué par le ministre

La revalorisation de la valeur du point d'indice à 1,5% est inférieure à l'an dernier. Alors que l'inflation 2023 est évaluée entre 5,5% et 6,5% par l'OFCE, l'annonce du ministre s'élève en réalité à : 0,53% pour l'année 2023

L'alliance **CFDT-CFTC** est favorable à un geste supplémentaire vers les rémunérations les plus faibles, car elles subissent proportionnellement le plus les conséquences de l'augmentation des prix.

Il n'y a qu'à regarder les grilles pour constater que la prochaine hausse du SMIC va effacer les quelques points supplémentaires.

Le ministre oublie les 5 premiers échelons de C2 et les deux premiers échelons du C3 qui démarrent au SMIC et pour lesquels aucune mesure n'est prévue.

Il renvoie opportunément le sujet, au chantier structurel sur les carrières prévu au second semestre 2023... pour une application en 2024.

À propos de l'ordre du jour, sera soumis à cette CAPN l'examen de 28 dossiers litigieux de stagiaires recrutés sur concours ou agents contractuels dont :

- 10 proposés pour un licenciement,
- 1 proposé pour un reversement dans son corps d'origine,
- 16 proposés pour un renouvellement de stage,
- 1 pour une prolongation de stage de 6 mois.

L'Alliance **CFDT-CFTC** vous rappelle que nous sommes attachés au recrutement par concours ainsi qu'à une formation aux métiers exercés aux Finances publiques.

Mais la formation ENFiP en mode hybride n'est pas l'alpha et l'oméga et ne saurait dédouaner de sa responsabilité la Direction Générale vis-à-vis de nos nouveaux collègues afin de leur offrir les conditions optimales afin de débiter leurs carrières aux Finances publiques

Dans de trop nombreux services les agents stagiaires ne bénéficient pas des meilleures conditions afin de monter en compétence et s'intégrer dans des collectifs fragilisés.

Les services ont besoins de bras et attendent des agents opérationnels, L'alliance **CFDT-CFTC** vous demande la reconnaissance de l'engagement des tuteurs et la mise en place d'accompagnements individualisés pour les stagiaires et les tuteurs.

L'alliance **CFDT-CFTC** ne découvre pas aujourd'hui que la Direction Générale suit les stagiaires du coin de l'œil. Preuve en est, vous faite le choix de ne pas nous présenter l'ensemble des dossiers litigieux et vous titularisez des collègues en difficultés.

Les stagiaires ont un devoir de loyauté mais quid de la loyauté de l'administration envers eux lorsque certaines directions semblent faire du zèle ou que les conditions d'exercices de missions sont clairement identifiés comme problématiques avant les affectations.

Les **CFDT-CFTC** à la CAPN C,
Xavier THIERY, Sandra PERIN